L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

JEUDI 8 JANVIER.

FRANCE.

Assemblée Nationale.

Séance du 17 décembre 1873.

PRÉSIDENCE DE M. BUFFET.

M. Clapier dépose le rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi relatif à la nomination des maires.

La commission conclut à l'adoption du projet du gouvernement, sauf les modifications énoncées ci-après.

"Art. 1er. Jusqu'au vote de la loi organique municipale, les maires et adjoints seront nommés par le président de la République dans les chefs-lieux de département, d'arrondissement et de canton; dans les autres communes, ils seront nommés par le préfet.

"Art. 2. Dès la promulgation de la présente loi, et sans qu'il y ait lieu de pourvoir aux vacances qui existeraient dans les conseils municipaux, il sera procédé à la nomination des maires et adjoints. Ils seront pris, soit dans le Conseil municipal, soit en dehors; mais, dans ce dernier cas, la nomination sera faite suivant les distinctions énoncées en l'article 1er, par décret délibéré en conseil des ministres ou par arrêté du ministre de l'intérieur.

"Les maires devront être âgés de vingt-cinq ans accomplis, électeurs dans les communes, ou inscrits au rôle de l'une des quatre contributions.

"Art. 3. Dans toutes les communes où l'organisation de la police n'est pas réglée par la loi du 24 juillet 1867 ou par des lois spéciales, le maire nomme les inspecteurs de police, les brigadiers, sous-brigadiers et agents de police.

"Ils doivent être agréés par les préfets et sous-préfets.

"Ils peuvent être suspendus par le maire, mais le préfet peut seul les révoquer, soit dans les villes chefs-lieux de département ayant plus de 40,000 âmes, soit dans les autres communes."

M. le rapporteur.—Je suis chargé par la commission de demander la déclaration d'urgence.

Cette loi, par cela même qu'elle est une loi transitoire, ne doit pas subir l'épreuve des trois lectures, comme des lois définitives. L'urgence résulte, en outre, du motif même de la présentation du projet de loi, qui est de remédier à des abus.

Enfin, l'opinion publique se préoccupe vivement de cette loi, et il ne faut pas la laisser longtemps dans l'incertitude.

Quant au jour de la discussion, c'est à l'Assemblée qu'il appartient de le fixer.

La commission du budget a pensé qu'il ne fallait pas interrompre la discussion de la loi de finances, et que celle du projet de loi pourrait venir utilement après le vote du budget des recettes, mais avant le vote de nouveaux impôts.

M. Wilson.—La commission du budget n'en a pas délibéré.

M. H. Brisson.—Le moment n'est pas venu de répondre à ce réquisitoire contre la France. (Rumeurs à droite.—Applaudissements à gauche.) La France, d'ailleurs, y répond suffisamment par la tranquillité et la majesté avec lesquelles, d'un bout à l'autre du territoire, elle accomplit ses élections, qui sont la véritable cause de la présentation de la loi. (Très bien! très bien! à gauche.)

Après la grave imprudence politique de présenter cette loi, il y en a une autre qui consiste à donner l'urgence. Au début de la session, vous avez voté la loi de prorogation pour ramener, disiez-vous, la paix.

Au lieu d'essayer de ramener cette sécurité, le cabinet est venu porter la guerre dans toutes les communes de France (Applaudissements à gauche), par une loi qui tend à détruire les élus du suffrage universel. C'est si bien une loi de guerre, d'exception (Bruit) et de parti, que vous n'osez pas la présenter comme définitive, et vous demandez l'urgence! Le ministère a signalé à la commission des faits que nous ignorons. L'enquête faite par la commission doit être faite à la tribune.

On ose dire en présence de cette loi qui rend possible la destitution de tous les maires et qui tend à dépasser les décrets dictatoriaux de 1852, que les trois délibérations nécessaires pour les lois définitives et organiques sont inutiles! Il y a donc un parti pris chez vous?

Une voix à droite.—Oui! (Exclamations à gauche).

M. H. Brisson.—Le suffrage universel, est-il dit dans le rapport, n'est pas atteint par cette loi. Mais est-ce que le suffrage universel ne peut être atteint qu'en lui-même, et quand vous visez ceux qu'il a élus, qui donc pourrait dire que ce n'est pas là la première tentative que vous méditez depuis si longtemps contre la souveraineté nationale? (Vifs applaudissements à gauche.)

Qui donc pourrait dire, au lendemain du discours que vous connaissez, que cette loi n'est pas le premier acte de l'entreprise que vous méditez depuis si longtemps contre la souveraineté nationale? (Vifs applaudissements à gauche.)

M. le ministre de l'intérieur. — Le gouvernement s'associe à la demande d'urgence.

M. Christophle.—(Aux voix! aux voix!) La déclaration de M. le vice-président du conseil introduit un nouvel élément dans le débat, et je vous demande d'entendre sur l'urgence un membre de la minorité de la commission.—(Bruit.—Parlez!)

Nous avons demandé au gouvernement de nous apporter la preuve de ses griefs contre les municipalités élues, et nous avons reçu, en effet, des tableaux contenant les suspensions et révocations de maires et d'adjoints.

Mais des chiffres seuls ne peuvent nous éclairer suffisamment, et nous avons demandé la communication de quelques dossiers. On ne peut nous la refuser. Nous verrons alors, ces pièces en main, si la loi est réellement urgente. (Très bien! très bien! à gauche.—Aux voix!)

L'urgence est mise aux voix et déclarée.

M. Bigot.—M. le rapporteur a proposé que la discussion de la loi fût placée après le vote du budget des recettes et des dépenses, mais avant la discussion des nouveaux impôts. (Bruits divers.) J'appuie cette motion.

M. de Lavergne, président de la commission du budget.—A la demande qui m'a été faite personnellement, j'ai répondu qu'on ne pouvait scinder la discussion du budget des dépenses et des recettes.

J'ai pensé toutefois que la discussion de la loi sur les maires pourrait venir entre le budget et la loi sur les nouveaux impôts, et la préparation n'est pas encore terminée.

J'ajoute que nous n'avons donné à personne le droit de parler au nom de la commission du budget. (Très bien! très bien!)

M. Langlois.—Il y a 122 millions de nouveaux impôts sur lesquels on est d'accord, et le rapport est prêt; mais ils ne suffisent pas à établir l'équilibre du budget; et, si vous ne votez pas les impôts nouveaux, vous perdrez, à partir du 1er janvier, 2 millions tous les six jours.

Vous devez voir aujourd'hui que j'ai été bon prophète quand je vous disais qu'en prenant de longues vacances, vous n'arriveriez pas à avoir voté le budget en temps utile et que vous seriez acculés à des douzièmes provisoires. Prenez garde! nous tirons déjà le diable par la queue (Rire général) et il y a péril en la demeure.

Je demande que la discussion soit fixée après le vote des 120 millions, sur lesquels on est d'accord. (Aux voix!)

M. Wilson.—Nous constatons que la Commission du budget n'a pas été consultée.

M. Clapier.—Vous avez voté l'urgence, n'allez pas votre décision en retardant la discussion. Les nouveaux impôts ne pourront être en recouvrement ni au 1er janvier ni au 1er février. (Bruit).

En votant la loi des recettes et des dépenses, vous éviterez les douzièmes provisoires, et en discutant la loi sur les maires, vous calmerez l'émotion du pays. (Bruit).

M. Wilson.—Une partie des membres de la commission du budget demande à se retirer pour en délibérer. (Aux voix!)

Voix diverses.—A demain!

L'Assemblée, consultée, décide que la fixation de la mise à l'ordre du jour sera pas renvoyée à demain.

L'Assemblée rejette ensuite la proposition faite par M. Langlois de fixer la discussion après les 120 millions d'impôts nouveaux.

Elle décide enfin que la discussion de la loi sur les maires aura lieu après le vote de la loi générale des dépenses et des recettes, et avant la discussion des impôts nouveaux.

☞ Les lecteurs de journaux ont pu voir qu'il se fait beaucoup de bruit au sujet du tirage de la Loterie de la Louisiane à numéros simples, fixé au 24 janvier, mais ils doivent aussi comprendre que ce n'est pas sans motif, et que l'on ne pourra pas cette fois s'écrier: "*Much ado about nothing.*" Il s'agit en effet d'un tirage qui est tout à l'avantage des acheteurs de billets. Qu'on lise plutôt l'annonce, et l'on se convaincra que nous avons raison. Les lots sont nombreux et sortiront tous si, comme l'espèrent les directeurs, tous les numéros sont vendus.

— Pensée d'un conservateur:
Guillotinez le suffrage universel, sinon lui-même vous guillotinera.

— Dans la chronique de l'*Artiste*, M. Arsène Houssaye sème quelques pensées chinoises; sont-elles si chinoises que cela; je n'en sais rien, mais en tout cas elles sont jolies.

Toutes les vertus qu'acquiert le prince sont des disgrâces pour les méchants.

— La raillerie est l'éclair de la calomnie. Le repentir est le printemps des vertus.

— Qui a dix lieues à faire en doit compter neuf pour la moitié.

— Accueillez vos pensées comme des hôtes, et traitez vos désirs comme des enfants.

— L'esprit a beau faire plus de chemin que le cœur, il ne va jamais si loin.

— L'on n'a jamais tant besoin de son esprit que quand on a affaire à un sot.

SPECTACLES, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE..........Directeur.

Jeudi, 8 janvier 1874,
Matinée extraordinaire à ONZE HEURES PRÉCISES.— LA CLOSERIE DES GENETS, drame.

Jeudi Soir, à 7 heures:
LA FILLE DE MADAME ANGOT, opéra-comique. 8 jan

Académie de Musique de Bidwell.

GLORIEUSES NOUVELLES
POUR CEUX QUI AIMENT LES AMUSEMENTS.

M. DAVID BIDWELL a la vive satisfaction de pouvoir annoncer qu'il a contracté, pour un temps limité, un engagement avec l'artiste dont la renommée est universelle,

LA REINE DES BURLESQUES SANS PAREILLE.

MISS LYDIA THOMPSON,

Et sa nouvelle et nombreuse Troupe DE COMÉDIENS ET DE CHANTEURS.

Cette organisation est la plus grande et la plus complète qu'il y ait au monde pour la représentation des pièces burlesques, et ne peut manquer d'être un attrait pour le public en général.

Cette troupe n'a pas d'égal, car malgré la durée des temps, elle n'a cessé d'attirer la foule. La presse de New-York, Philadelphie, Baltimore, Washington, Pittsburg, Cincinnati, Chicago et St-Louis en font les plus grands éloges.

La saison des plaisirs sera inaugurée

Lundi, 5 janvier

et continuera tous les soirs et samedi à midi, et quoique le personnel de la troupe actuelle soit d'un tiers plus nombreux et coûte beaucoup plus que ceux d'aucune année précédente, il n'y aura pas d'augmentation dans les prix des places, répondant ainsi à tous les désirs du public.

On peut se procurer des billets à l'avance.

BARBE BLEUE!

The Mormon, The Maiden, The Little Militaire, The Heathen Chinee.

4janv

Le Grand Bal Annuel
PARÉ ET MASQUÉ
DE LA
SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE
DES BOUCHERS,
aura lieu le 22 janvier courant, à la
SALLE GRUNEWALD.

Prix du billet d'entrée..........$2 00.

On peut se procurer des invitations pour dames chez le secrétaire Louis Grégoire, rue Poydras 229 ou en en faisant la demande aux membres des différents Comités qui figurent sur les Cartes.

Nota.—Les propositions pour Bar, Restaurant et Vestiaire, seront reçues rue Poydras 229 au bureau du secrétaire jusqu'au samedi 17 courant. Dans le cas où aucunes des propositions ne seraient acceptées, il sera fait une vente aux enchères le dimanche 18 janvier, à 2 heures P. M. précises, à la salle de réunion de la Société, rue Poydras 201—Joe's Place. 7 janv—au 22

SIX JOURS SEULEMENT.

UN VÉRITABLE VULCAIN POUR LA PUISSANCE ET LA FORCE.

L'EXPOSITION

Au défi de $1,000,000 et $100,000.

La plus grande consolidation de Curiosités zoologiques, d'Hippodrome et de Musée.

TROIS JOURS

Sur les terrains au coin des rues Bourbon et Orléans,

VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE,
9, 10 et 11 Janvier.

TROIS JOURS

Sur les "Masonic Lots," près le Cercle Tivoli
LUNDI, MARDI ET MERCREDI,
12, 13 et 14 Janvier.

Grande Ménagerie Orientale

Musée, Volière, Cirque, Hippodrome romain et Caravane égyptienne.

Retour triomphal, après une absence de quinze mois, de la combinaison la plus brillante, la plus instructive—combinaison qui a obtenu plus de succès que

Quatre de celles de l'Ancien et du Nouveau-Monde.

DEUX GRANDES MÉNAGERIES,
Quatre Troupes de Cirque doubles,
Trois Musées consolidés,
—Et—
Une magnifique Volière.

Il n'y a nulle part quelque chose de comparable.

DEUX SPECTACLES PAR JOUR.
Matinée tous les jours à midi.

Le spectacle du soir commence à sept heures et demie.

Les portes s'ouvrent une heure auparavant.

Grande Procession dans les rues,
Tous les jours, à 9 heures.

La plus grande procession qui ait jamais été vue. Regardez-la.

Entrée: $1—Pour les enfants au-dessous de 10 ans, 50 cents.

Magnifiques sièges pour tout le monde, et portiers courtois.

W. W. DURAND,
3 janv—9t Agent-Général.

THE LABORING HOME-TEAD and Co-Operative Association of Louisiana.

OFFICIERS:

ARISTIDE GERARD..........Président
EMILE DEBUYS..........Vice-Président
LUCIAN HALPHEN..........Secrétaire
ULGER LAUVE..........Trésorier.

BUREAU DES DIRECTEURS:

Jules Tuyes,	Jean Langles,
Alphonse Terrion,	Danville L. Kernion,
P. Cyprien Ricard,	Wm. B. Schmidt,
Chas. Natham,	Emile DeBuys,
	Aristide Gerard.

COMITÉS:

Organisation—E. DeBuys, J. Tuyes, C. Nathan. Finances—A. Terrion, J. Tuyes, D. L. Kernion. Terres et Fermes—A. Terrion, D. L. Kernion, P. C. Ricard.

Magasin co-opératif—W. B. Schmidt, E. DeBuys, J. Langles.

Règlements—E. DeBuys, J. Tuyes, Charles Nathan.

BUREAU DE L'ASSOCIATION:

Triangle Building, au pied des rues Canal et Commune. 10 déc—3m

AVIS DE BANQUES.—Clearing House de la Nouvelle-Orléans, 23 décembre 1873.—Les banques et les maisons de banque suivantes, membres de la Société du Clearing House de la Nouvelle-Orléans, seront fermées les jours suivants que reconnaît la loi de l'État:

Le 25 décembre 1873—Jour de Noël.
Le 1er janvier 1874—1er de l'an.
Le 8 janvier 1874—Bataille de Chalmette.

Banque des Citoyens de la Louisiane,
Banque Nationale de l'Union,
Banque Nationale de la Louisiane,
Banque Nationale de l'État,
Banque Germania Nationale,
Banque Teutonia Nationale,
Banque Nationale de la Nlle-Orléans,
Banque Hibernia Nationale,
Banque de Lafayette,
Pike, Brothers & Co.,
Banque du Canal,
Banque Nationale Mutuelle,
Banque du Peuple,
Banque d'Amérique.

ISAAC N. MAYNARD,
24 déc—24, 25, 31—1, 7, 8 janv Directeur.

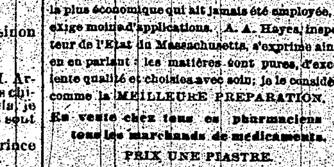

RÉNOVATEUR VÉGÉTAL SICILIEN
—DE—
HALL,
POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les peaux mortes et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêche de tomber.

Elle épaissit la chevelure; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'État du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant: les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co.,
NASHUA, N. H.
27 sept—1 an.

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUES.

N. O. Savings Institution, 156 Canal.
Bank of America, Canal et Pas de la Bourse.
Canal Bank, coin Camp et Gravier.
Citizens' Bank, coin Royale et Douane.
Louisiana Nat. Bank, 120 Commune.
La. Sav's. Bank & Safe Deposit Co. 51 Camp.
State National Bank of N. O., 31 & 33 Camp.
Mutual National Bank, 106 Canal.
Workingmen's Acc'm Bank, 94 & 9½ Canal.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co., 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet.
N. O. Mutual Ins. Association, 102 Canal.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Cl. Place.
Home Mutual Ins. Co., 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carond. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N.-York, 33 Camp.
Ætna Life Ins. Co. of Htd, Cor. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Guébié & Nippert, 137 Canal, Nlle-Orléans, et rue Paradis-Poissonnière, Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 171 Royale.

MARCHANDISES SÈCHES.

Théo. Danziger & Sons, 203 Canal.
J. Turcotte, coin Canal et Baronne.
D. H. Holmes, 155 Canal et 15 Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. F. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.
V. Oehnichen, coin Bienville et Vieille-Levée.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Peck Bros., (Wheeler & Wilson,) 149 Canal.
Singer Manuf'g. Co., Wm. E. Cooper, 89 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILETTE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.
B. T. Walshe, 110 Canal.

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS.

L. Godchaux, 81 et 83 Canal, 213 215, 217 V. Levée.
Michel Lion, 197 et 199 Vieille-Levée.
C. Lazard, 105 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Maillard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Rapho, (autrefois Maitre,) 29, Bourbon.
N. C. Doiseau, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.
G. Monié, coin Bienville et Royale.

ARTICLES DE DEUIL.

A. Labry, 19, Bourbon.

OPTICIENS.

C. Dubamel, 111, Canal.

LIBRAIRES.

Hébert & Cie., coin Chartres et Bienville.

RESTAURANTS.

Rest. Victor, 185, Canal.
Rest. Moreno, 128, Canal.
Rest. John, 16 & 18, Bourbon.
Rest. Cosmopolitain, 13 & 15, Royale.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 121 & 123, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille Levée.
Miller & Dielman, 50, 52 et 54, Peters.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Elie, 151 et 153, Canal.
F. Charpaux, 9, Royale.

PLOMBEURS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 53, St Charles.
J. Saget, 1½, Chartres.
L. Revol, 210, Chartres.

TABLES DE BILLARD.

St. Charles Billiards Saloon, sous l'Hôt. St-Ch.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.
Miller Bros., coin Commune et St-Charles.

SALSEPAREILLE D'AYER.

Elle est, partout, comme un des remèdes les plus efficaces qui aient jamais été découverts pour nettoyer le corps et purifier le sang. Elle a en sa faveur la sanction du temps, et sa réputation n'a fait que s'étendre, car elle repose sur ses vertus et des guérisons remarquables. Elle agit si doucement qu'on peut la donner sans crainte, aux enfants et, cependant, elle chasse du même corps les impuretés—telles que les affections scrofuleuses et syphilitiques—qui s'y trouvaient depuis des années.

On lui doit les cures merveilleuses de **scrofules, d'éruptions et de maladies de la peau, de tumeurs, de boutons, de pustules, d'érysipèles, d'ulcérations intérieures de l'utérus, de l'estomac et du foie.** Elle combat aussi victorieusement d'autres maladies qu'elle semblerait ne pas pouvoir atteindre—telles que **l'hydropisie, la dyspepsie, les crises, la névralgie, les affections du cœur, les faiblesses** auxquelles lesquelles les femmes sont sujettes **la débilité et la leucorrhée**—quand elles ont les indices de poisons scrofuleux.

La SALSEPAREILLE D'AYER nous conserve la santé et les forces au printemps. En renouvelant l'appétit et vivifiant les organes de la digestion, elle dissipe la langueur et l'abattement que produit la saison. Alors même qu'on n'est pas malade, on se sent mieux, on vit plus longtemps quand on a le sang pur.

PRÉPARÉE PAR

LE DR. J. C. AYER & CO.,
A LOWELL, MASS.

Et en vente chez tous les Pharmaciens.

11oct—1f C

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
Aux Magasins Bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61......RUE TCHOUPITOULAS......61
NOUVELLE-ORLÉANS.
30 juin—1an73

CAZAUX & VERGNOLE
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES
En Vins, Cognacs et Cordiaux,
73......VIEILLE-LEVÉE......73
NOUVELLE-ORLÉANS.
2 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES
LIQUEUR HYGIÉNIQUE
(approuvée des médecins)
LAURENT LACASSAGNE,
(AGENT.)

A vendre chez:
QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.
CAZAUX & VERGNOLE, No 73 rue de la Vieille-Levée, et
VINCENT BATTOLARA, No 18 rue Dumaine.
22 oct—1an 2fps

BITTER DES ARABES
Hygiénique Perfectionné.
(BREVETÉ S. G. D. G.)

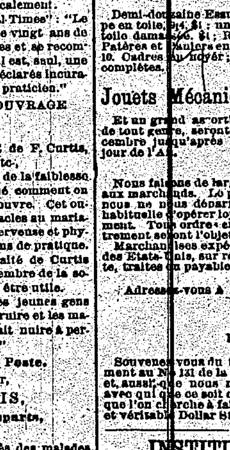

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate.

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demand qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays
19fév.—1a

E. DECHAMPS,
No. 20, de la rue St.-Louis, Nlle.-Orléans,
—Importateur de—
EAUX-DE-VIE et VINS français.
CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.
LIQUEURS DU PAYS, &c.
Seul agent, aux États-Unis, pour la vente du CÉLÈBRE AMER DES PYRÉNÉES.
31janv.73—1an

JOS. BRANDNER,
MARCHAND-TAILLEUR,
24, Rue Bourbon, entre Bienville et Douane. 1mars—1an

BANQUES, ASSURANCES, &c.

Bureaux de la Compagnie du Chemin de Fer des rues Canal et Claiborne.—Nouvelle-Orléans, 7 janvier 1874.—L'assemblée annuelle des actionnaires de cette Compagnie, à l'effet d'élire sept Directeurs, pour l'année, aura lieu au bureaux de la Compagnie, le LUNDI, 19 janvier 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOS. H. DE GRANGE,
7jan—au 19 Secrétaire.

Compagnie d'Assurance contre l'incendie La Salamandre.—A une assemblée générale des actionnaires, tenue le 1er décembre 1873, les actionnaires dont les noms suivent ont été élus directeurs de la compagnie pour l'année 1874:

Placide Forstall,	Charles Lafitte,
T. Bailly Blanchard,	Félix Limet,
Clément Millaudon,	Gab. de Fériet,
F. A. Gonzales,	J. W. Homan,
Pierre Poutz,	Cha. Roman,
Alfred Philips,	Joe. Ménard,
A. Castaing,	Henry Weber,
Victor Meignan,	Isidore Pinsard,
Jules Baudue,	J. T. D. Lefèvre,
Charles Trouilly,	Emile Legendre.

A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, MM. Jérôme Meunier, S. Hermann, H. Laroussini, H. Larqué, A. M. Solari et F. Lamothe ont été nommés directeurs pour remplacer MM. F. Gonzalès, H. Weber, Jos. Ménard, Emile Legendre, I. W. Homan et Isidore Pinsard, démissionnaires.

A une réunion de la direction, tenue le 5 janvier 1874, M. Charles Roman a été réélu président à l'unanimité, et M. Jules Lemore a été réélu secrétaire à l'unanimité.
JULES LEMORE,
7 janv—1m Secrétaire.

Bureaux des Firemen's Charitable Association.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1874.—Le Board des Délégués a élu les officiers ci-après désignés pour la présente année:

Président—I. N. MARKS.
Vice-Président—L. A. WILTZ.
Secrétaire—C. C. FLANAGAN.
Trésorier—W. J. CHEVALIER.
Comité de Finance—MAURICE J. HART, A. LYNCH, ANTHONY SAMBOLA.
Board des Fire Commissioners—JOHN FITZPATRICK, WILLIAM STEVENSON.
7jan—2 C. C. FLANAGAN, secrétaire.

Banque du Canal de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1874.—Le 5 du mois dernier, à une élection tenue par les actionnaires de cette institution, les messieurs dont les noms suivent ont été dûment élus directeurs pour l'année:

Geo. Jonas,	J. M. Allen,
J. N. Stauffer,	J. O. Morris,
G. R. Preston,	E. J. Hart,
David McCoard,	

Et, aujourd'hui, à une réunion des directeurs, M. Geo. Jonas a été réélu président, à l'unanimité.
CH. JUMONVILLE,
6 janv—15f Caissier.

Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 5 janvier 1874.—A une assemblée des Actionnaires, tenue le 22 décembre 1873, les messieurs dont les noms suivent ont été nommés Directeurs de cette Association pour servir durant l'année 1874:

J. Leley,	J. B. Camors,
Henry Abraham,	J. L. Webster,
A. Blaffer,	J. J. Gomila,
Abe Hirsch,	J. K. Small,
E. F. Gulson,	J. Plaisant,
Louis Schneider,	M. Musson,

Et, à une assemblée de la direction, tenue ce jour, M. Michel Musson a été réélu Président et G. Lanaux Secrétaire.
6 janv—6f G. LANAUX, Secrétaire.

Louisiana Savings Bank and Safe Deposit Company—Au No 51 de la rue du Camp—Nlle-Orléans, 2 janvier 1874—Cette banque ayant repris les paiements (en currency, sera ouverte, pour recevoir les dépôts, comme d'habitude, **tous les jours, de 9 à 3 heures, et le samedi soir, de 6 à 8 heures.** Six pour cent d'intérêt payé ou composé, tous les 6 mois.
6 janv—6f JOHN S. WALTON, Caissier.

Bureaux, 78 de la rue du Camp. Compagnie d'Assurance Mutuelle Home de la Nouvelle-Orléans.—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1874.—A une assemblée des détenteurs de scrip de cette Compagnie—assemblée convoquée, le 31 décembre 1873, à l'effet de voter sur la question de liquidation des affaires de la Compagnie—il y a eu un fort vote contre la liquidation: $491,000 pour, et $67,000 pour la liquidation. Les détenteurs de scrip ayant ainsi décidé de continuer les affaires, on s'attend à ce qu'ils travaillent à la prospérité de la Compagnie.
A. BROTHER, Président,
A. W. HUNTER, Secrétaire. 4 janv—6

Office No. 78 Camp street—Home Mutual Insurance Company of New Orleans. New Orleans, January 2, 1874.—At a meeting of the scrip-holders of this company, convened on the 31st December, 1873, for the purpose of voting on the question of liquidating the affairs of the company, the vote was largely against liquidation, viz: $491,000 against, and $67,000 in favor of liquidation. The scrip-holders having thus resolved to continue, it is expected of them to do their duty in promoting the business and interests of the company.
A. BROTHER, President.
A. W. HUNTER, Secretary. jan4—6t

Consolidated Association of the Planters of Louisiana—New Orleans, January 2d, 1874.—The annual election for three directors of this institution, to serve the ensuing year, will be held at the Banking house, on MONDAY, February 2d, 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.
3jan—2 a w. H. L. PEIRE, Cashier.

Association Consolidée des Planteurs de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 2 janvier 1874.—L'élection annuelle de trois directeurs de cette institution, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
3jan—2f p sem. H. L. PEIRE, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1873.—L'élection annuelle de sept directeurs de cette banque, pour l'année, aura lieu au local de la banque, le LUNDI, 2 février 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
3jan—2fpsem au 2fév J. L. DELÉRY, Caissier.

Calcasieu Sulphur and Mining Company.—Nouvelle-Orléans, le 1er janvier 1874.—Avis est par les présentes donné que, conformément à l'Article X de la Charte de cette Compagnie, l'élection annuelle de douze Directeurs aura lieu lundi prochain, au bureau, No. 8½ rue Carondelet, (au premier) LUNDI, 12 janvier 1874.
1er jan—10f V. A. BÉLAUMÉ, Secrétaire.

Banque du Sud.—Nouvelle-Orléans, 31 décembre 1873.—Les Directeurs ont, aujourd'hui, à leur réunion, déclaré un dividende de quatre pour cent, provenant du bénéfice des 6 derniers mois et qui sera payable le 15 janvier 1874.
1er janv—6f J. GARR, Caissier.

Banque Germania Nationale.—Nlle-Orléans, 30 décembre 1873.—AUJOURD'HUI, à une réunion des directeurs, un dividende semi annuel de 6 pour cent a été déclaré payable aux actionnaires sur demande.
1 janv—6f HERM ROEHL, Secrétaire.

AVIS.—Association d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 27 décembre 1873.—Conformément à la recommandation contenue dans le rapport du comité d'investigation, accepté par les actionnaires dans une assemblée tenue le 22 décembre courant, et après la ratification par les actionnaires qui doivent être bientôt appelés à voter sur certains amendements à la Charte: Avis est, par ces présentes donné, que les primes d'assurance qui seront effectuées dans cette Association à partir du 1er JANVIER 1874 INCLUSIVEMENT, seront dues et payables à la fin de chaque mois, moins une remise (rebate) de quinze pour cent (15 0/0) sur les risques de feu, rivières, chemins de fer et marine, et de vingt pour cent (20 0/0) sur les expéditions de coton par mer, à TOUS ASSURÉS, Y COMPRIS LES ACTIONNAIRES, réservant à ces derniers leurs droits à toute participation aux profits de l'Association, dans la proportion de leurs primes acquises, à la clôture de chaque année fiscale, soit le 31 décembre.
M. MUSSON, Président.
G. LANAUX, Secrétaire. 28 déc—1m

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.—Au coin des rues Baronne et Commune—Nlle-Orléans, 20 décembre 1873.—Avis aux Actionnaires.—Les directeurs de la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans ont, à leur réunion du 18 du courant, déclaré un dividende de 5 pour cent—dividende au bénéfice des six derniers mois, et sera payable à dater du 12 janvier 1874.

Les livres de transfert sont fermés jusqu'au 13 janvier.
21 déc—1m WM. S. BROWN, Trésorier.

Bureaux de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.—Nlle-Orléans, 20 décembre 1873.—A un meeting du Board des Directeurs, tenu ce jour, un dividende de quatre pour cent a été déclaré, payable à partir du 20 janvier 1874.
30 déc—10f P. M'BRIDE, Secrétaire.

Banque Nationale de l'État, de la Nouvelle-Orléans.—Nlle-Orléans, 20 décembre 1873.—L'élection annuelle des Directeurs, pour l'année prochaine, aura lieu au local de cette Banque, le TROISIÈME MARDI DE JANVIER,—20 du mois prochain—de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi. CHAS. L. C. DUPUY,
21déc—au20jan Caissier.

Banque Française de la Louisiane. 15 décembre 1873.

Les livres de souscription au capital de la Banque Française de la Louisiane sont ouverts à partir de ce jour. Les personnes dont les noms suivent sont chargées de distribuer les listes et de faire recueillir les souscriptions:

J. Leley, 164 rue Commune.
Ed. Larue, Cour de Gallier.
M. Musson, N. O. Insurance Association, 103 rue du Canal.
John Rocchi, 2 rue Carondelet.
J. B. Camors, 61 rue Tchoupitoulas.
Ant. Carrière, rue Vieille-Levée.
F. Tujague, 14 rue de Chartres.
L. Grand, Cour de Gallier.
Jules Rose, 59 rue des Magasins.
J. Plaisant, 19 rue St-Louis.
J. Schweitzer, rue Royale.
A. Dumestre, 233 rue Poydras.
A. Bonnet, 65 rue Royale.
René de Gas, 2 rue Carondelet. 16déc—1m

Bureaux du "Carondelet Canal & Navigation Company."—Nlle-Orléans, 18 décembre 1873.—L'élection annuelle de neuf Directeurs devant servir pendant un an, sera tenue au No 12 de la rue Carondelet, le LUNDI 19 janvier 1874, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
EMILE BOUNY,
18 déc—25—janv 2,10,18 Secrétaire.

Workingmen's Accommodation Bank.—Nouvelle-Orléans, 10 Décembre, 1873.—Conformément à l'article sixième de la charte de cette banque, une élection de sept directeurs, pour l'année, par les actionnaires, aura lieu au local de la banque, No 94 de la rue du Canal, le LUNDI, 12 janvier 1874, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi. Avis est également donné que le même jour, en même temps et au même endroit, il sera statué sur les amendements à la charte soumis par le conseil de direction.
JOSEPH MENARD,
11déc—30f Caissier.

Banque Nationale Mutuelle.—Nouvelle-Orléans, 5 décembre 1873.—L'élection annuelle de neuf directeurs, pour l'année, aura lieu, au local de la Banque, No 106 de la rue du Canal, le MARDI, 13 JANVIER 1874, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JOSEPH MITCHEL,
5 déc au 13 jan Caissier.

Mutual National Bank.—New Orleans December 5th 1873.—The annual election for nine Directors, to serve during the ensuing year, will take place at the Banking House No. 106 Canal street, on TUESDAY, JANUARY 13th 1874, between the hours of 10 A. M. and 2 P. M.
JOSEPH MITCHEL,
dec 5th—5 wks Cashier.

Bureaux du Board des Assureurs

Nlle-Orléans, 12 décembre 1873.

ATTENDU qu'il existe une grande incertitude dans tout les pays et qu'il est continuellement adressé des demandes à des membres du Board, par la poste et autrement, relativement aux compagnies d'assurance qui appartiennent ou n'appartiennent pas à ce Board—incertitude et demandes qui causent de grands inconvénients, une perte de temps pour les personnes auxquelles ces questions sont adressées—

Il a été résolu que pour l'information de ceux que cela peut concerner, le secrétaire est chargé de dresser immédiatement une liste officielle des compagnies locales qui constituent le Board des Assureurs de la Nouvelle-Orléans et de la publier dans les journaux qui ont la plus grande circulation.

Conformément à la susdite résolution, la liste suivante est publiée; elle contient les noms de toutes les compagnies locales qui sont membres du board des Assureurs de la Nlle-Orléans:

New Orleans Mutual Insurance Company, J. Toyes, Président.
Merchants' Mutual Insurance Company, P. Fourchy, Président.
Sun Mutual Insurance Company, James I. Day, Président.
Crescent Mutual Insurance Company, Thomas A. Adams, Président.
New Orleans Mutual Insurance Association, M. Musson, Président.
Home Mutual Insurance Company, A. Brother, Président.
Louisiana Mutual Insurance Company, Chas. Briggs, Président.
Factors' and Traders' Insurance Company, Harmon Doane, Président.
Mechanics' and Traders' Insurance Company, L. E. Coleman, Président.
Commercial Insurance Company, J. H. Oglesby, Président.
Teutonia Insurance Company, Chas. Engstfeld, Président.
Germania Insurance Company, D. Michel, Président.
Union Insurance Company, A. Chiapella, Président.
Delta Insurance Company, E. Ganucheau, Vice-Président.
Salamander Insurance Company, Chas. Roman, Président.
People's Insurance Company, R. M. Davis, Président.
Hope Insurance Company, H. Peychaud, Président.
A. BROTHER, Président.
GEO. MATHER, Secrétaire. 19déc—1m v&d

ALBIN ROCHEREAU. Mme. ADELE HEPP, in commendam. PIERRE CRABITES
CHARLES T. DUGAZON. ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. — 16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.
31 août—1an

147--------147
Rue du Canal.

ERLEBACH & CHARDEY,
PROPRIÉTAIRES

de l'unique magasin de ce genre qui soit au Sud et lequel est connu sous le nom de

THE ORIGINAL
GREAT SOUTHERN
DOLLAR STORE

FONDÉ EN OCTOBRE 1869.

IMMENSE ATTRACTION!

Marchandises valant $3, $4 et $5,
Vendues à $1 seulement.

NOUS avons reçu un stock complet de Marchandises d'utilité, de valeur et de fantaisie du meilleur goût et d'un fini irréprochable, qui ont été spécialement choisies et importées pour notre grande réouverture.

Ces marchandises surpassent toutes les rapports, toutes celles offertes jusqu'à ce jour par le "Dollar Store" comme utilité, valeur, richesse et assortiment; et, malgré leur grande supériorité, nous offrons au public le choix de toutes ces marchandises à $1 seulement, rien au-dessous, rien au dessus.

Nous donnons ci-après l'énumération d'une partie des articles composant notre immense stock:

VERRERIE de Bohême, GARNITURES de toilette, VERRE D'EAU, CABARETS, PORCELAINE de Chine, ARTICLES de Vienne, PORTE-MONNAIES en vrai cuir de Russie, CEINTURES cuir de Russie, SACS de Dames, ALBUMS, BOITES à ouvrage, ALBUMS pour Musique, PUPITRES, TROUSSES de Voyage.

FOURRURES! FOURRURES!

COLS et MANCHETTES pour Dames, toile et dentelle; MOUCHOIRS pour dames, toile et dentelle, et brodés; CORSETS français, CHEMISES, JUPONS, CALEÇONS, CAMISOLES et BAS.

Un très grand choix de CHAPEAUX GARNIS pour dames, demoiselles et enfants.

RUCHES du dernier genre, par pièces et à la yarde.

PARFUMERIE et ARTICLES DE TOILETTE Brosserie, Savons et Peignes, etc., etc.

Une grande variété de COUTEAUX de poche, COUTEAUX à dessert et de table, CANIFS, etc. Toute cette coutellerie est importée des meilleures manufactures anglaises.

CUILLÈRES et FOURCHETTES de table plaqué sur métal blanc; CUILLÈRES à thé, GOBELETS, CASSE-NOISETTES, ANNEAUX de serviettes, argentés sur métal blanc.

Notre rayon de Bijouterie ne laisse rien à désirer: tout est en plaqué français: BROCHES et BOUCLES d'oreilles, BOUTONS de manchettes, COLLIERS avec MÉDAILLONS; Un beau choix de BRACELETS, PORTE-MONNAIES, PORTE-PLUMES, CRAYONS, etc., etc.

Tout un assortiment de JOUETS D'ENFANTS et d'ARTICLES DE JOUR DE L'AN.

ÉTAGÈRES pour salons, GLACES sur pied, ORNEMENTS, CRACHOIRS en porcelaine de Chine, LAMPES, TASSES et SOUCOUPES dorées.

Magnifiques STORES, pour fenêtres, à $1,00 la paire.

TABLEAUX Chromos et CAGES, etc., etc., et tous ces articles seront vendus indistinctement $1.00.

Nous faisons de grandes concessions aux marchands, et les ordres envoyés seront l'objet de notre attention particulière. Nous expédions des marchandises sur réception de mandats sur la Poste ou C. O. D., contre remboursement. Demandez des Catalogues donnant l'énumération de tous les articles contenus dans notre établissement; ils vous seront expédiés gratis.

ERLEBACH & CHARDEY,
147, RUE DU CANAL,
P. O. Boîte No 749. Nouvelle-Orléans, Lne.

Nous désirons informer le public que le magasin "The Original Dollar Store", fondé en 1869, n'a pas changé de local et qu'il est toujours au 147 de la rue du Canal, où nous serons heureux de recevoir nos nombreux amis et clients.
16nov—4m

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par la METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au-dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ÉTAT OU DE LA VILLE—à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.
4juil—1an T. D. VAN HORN Caissier.

RETOUR DU DR. CURTIS
A LA NOUVELLE-ORLÉANS.

LE DR. E. DE F. CURTIS, M. D. F. R. C. S., Auteur de "Manhood", "Medica Essays on Marriage", etc., etc.,

A L'HONNEUR D'ANNONCER aux citoyens de la ville, des environs, et particulièrement ceux qu'il a déjà traités, qu'il est de retour à la Nouvelle-Orléans et y passe la saison. On peut le consulter, comme par le passé, à son ancien

Cabinet, No 9 de la Rue des Remparts, Entre les rues Canal et Douane,

Tous les jours—de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, et de 6 à 8 heures du soir;

Les dimanches, de 11 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, seulement.

Le Dr. Curtis a consacré vingt ans à l'étude des

Maladies Nerveuses provenant de l'abus des forces physiques,

et en a fait une spécialité.

Il s'adresse surtout à ceux qui se sont fiés à d'ignorants charlatans qui ne leur ont fait aucun bien et leur ont même nui. La médecine, comme toutes les autres sciences, est progressive et chaque année amène un perfectionnement. Grâce à une combinaison de puissants remèdes, le Dr. Curtis non seulement soulage ses patients sur-le-champ, mais encore les guérit radicalement.

Voici ce que dit de lui le "Medical Times": "Le traitement du Dr. Curtis—fruit de vingt ans de pratique—diffère de tous les autres et se recommande aux malades pour lesquels il est, seul, une source de soulagement. Des cas déclarés incurables ont cédé aux médicaments du praticien."

"MANHOOD" (virilité) — OUVRAGE DU DR. CURTIS,
200ME ÉDITION,

Revue et corrigée par l'auteur, E. de F. Curtis, M. D. F. R. C. S., etc., etc.,

Essai sur la cause et la guérison de la faiblesse prématurée, et où il est expliqué comment on perd la santé, comment on la recouvre. Cet ouvrage indique clairement les obstacles au mariage, le traitement de la faiblesse nerveuse et physique. C'est le résultat de vingt ans de pratique. CURTIS ON MANHOOD—(Traité de Curtis sur la virilité).—Il n'y a pas de membre de la société auquel cet ouvrage ne puisse être utile. CURTIS ON MANHOOD.—Les jeunes gens devraient lire ce traité pour s'instruire et les malades pour se guérir. Il ne saurait nuire à personne.—"London Medical Gazette."

Prix, 50 cents, par la Poste.
S'adresser à l'auteur,
LE DR. CURTIS,
No 9 de la Rue des Remparts,
NOUVELLE-ORLÉANS.

Le DR. CURTIS insiste, auprès des malades avec lesquels il a déjà été en correspondance, sur la nécessité d'une entrevue qui le mette à même de mieux juger du cas.

Les consultations sont confidentielles.
30 nov—3m

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP.
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de dessèchement, Moulins à coton, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chassis. 4janv72—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & Co,

PROPRIÉTAIRES
—DU—
GRAND DOLLAR STORE
DU SUD.

FONDÉ EN 1868.

Désirent mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT:

Tabourets pour les pieds, en tapis de Bruxelles et de velours, Paillassons en rotin et en coco, Tapis en toile cirée 4 sur 8. Un magnifique assortiment de de ruchés et de tous autres genres, pour dames.

Articles de Ménage
POUR UN DOLLAR.

Services à thé et à café, Grandes boîtes à épices, contenant des casiers pour six différentes épices, Boîtes à couteaux et à fourchettes, Époussettes, Plumeaux, Grandes boîtes-tirelires japonaises.

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1; 5, 6, 4, 3, 2 et 1 yarde, meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Mêmes mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE, COMPLÈTE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Oiseaux du Sud, empaillés, placés sous un globe de verre, pour $1.
Stéréoscopes, $1
Six vues, soit américaines, soit françaises, $1.
Un magnifique assortiment de tableaux peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes pour $1.
Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre,

UN DOLLAR PIÈCE.

Serviettes en toile, 6, 4, 3, 2, pour un dollar; meilleures que les anciennes.
Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DÉPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Linge de dessous pour dames et pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Châles, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, Faïence, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures, Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avions l'habitude d'importer; ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend:

250,000 Articles Nouveaux.
A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-musique, secrétaires, nécessaires, jeux de domino, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets; albums en maroquin et en cuir de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bordures dorées, boîtes à toilettes, instruments de mathématiques, boîtes garnies pour jeunes artistes, porte-monnaie en cuir de Russie, sachets et sacs de voyage, brosses à cheveux unies et incrustées de perles, manches en bouffle, peignes et démêloirs, miroirs de main, boîtes à poudre et à rouge, stéréoscopes avec une demi-douzaine de vues, toilettes pour dames et pour messieurs, complètement garnies, jumelles.

Fourrures! Fourrures!

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10; fourrures en zibeline, manchon et cape, $5, valant $15 dans tous les États-Unis.

Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1; chemises et bas de jupons brodés et tuyautés, pour dames; robes de nuit, pantalettes, robes d'enfants; une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1; écharpes en soie, derniers genres et toutes nuances, $1; trois paires des meilleurs demi-bas anglais, $1; demi-douzaine de mouchoirs en toile-ourlés, $1; une chemise et un caleçon, en bon mérinos, $1; cannes et parapluies pour tous les goûts, à $1 chaque.

Livres! Livres!

Avec élégante reliure et dorées sur tranches, des auteurs les plus distingués: poètes, historiens, publicistes, hommes de sciences, etc.

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chaque et à $1 la paire, selon la grandeur; crachoirs en porcelaine, décorés or, coupe, soucoupe et plateau, avec devise, pour présents; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide. Couteaux à fruits, en argent solide, avec pique-noix attaché, $1; Théière en argent plaqué, $5.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une douzaine de Couteaux et de Fourchettes, $1; demi-douzaine Couteaux pour dessert, à manche d'ivoire, $1; quatre Couteaux pour table, $1; Service à découper, manches en ivoire sculpté, à $1; trois paires de jolis ciseaux, de différentes grandeurs, dans un étui maroquin, $1; quatre jolis couteaux de poche fantaisie, $1; dito, avec ciseaux et tire-bouchons, $1; deux bons razoirs, dans une boîte, $1.

Articles de Ménage.

Demi-douzaine Essuie-mains en toile, $1; Nappe en toile, $1, $1; une douzaine de Serviettes en toile damassée, $1; Rideaux en dentelle, Stores, Patères et Consoles en bois sculpté; Glaces 17 sur 10, Cadres en noyer; Lampes de tous genres, complètes.

Jouets Mécaniques et à Vapeur.

Et un grand assortiment, très varié, de Jouets de tout genre, seront exposés à partir du 1er Décembre, jusqu'après les fêtes de la Noël et du jour de l'An.

Nous faisons de larges concessions aux clubs et aux marchands. Le public peut être certain que nous ne nous départirons pas de notre manière habituelle d'opérer loyalement et consciencieusement. Tous ordres envoyés par la malle ou autrement seront l'objet de toute notre attention. Marchandises expédiées dans toutes les parties des États-Unis, sur réception de mandats de poste, traites ou payables au moment de la livraison.

Adressez-vous à
E. LEVY & CO.,
P. O. Box 246, New Orleans.

Souvenez-vous du transfert de notre établissement au No 131 de la rue du Canal, Bâtisse Touro, et, aussi, que nous n'avons plus aucun rapport avec qui que ce soit occupant notre ancien local, que l'on cherche à faire passer pour le "premier et véritable Dollar Store." 30 oct—6m

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.
1sept—6m

PIERRE DUFORT,
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré du No 82 de la rue St. Louis au No 249 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toute classe. On trouve chez lui, à toute heure du jour et de la nuit, des voitures pour mariages, soirées, cérémonies, etc. Le corbillard de 1ère classe, venant de la fabrique Crane, Breed & Co., de Cincinnati, que tout le monde a pu admirer dans plusieurs enterrements, lui appartient. 18fév—1an

VENTES JUDICIAIRES.

BARTHELEMY BEOUBAY, vs. GEORGE BREWER.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 5,517—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, sept de février 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

Un terrain situé au faubourg Franklin, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro Un, dans l'îlet numéro Cent Quatre, borné par les rues des Bons-Enfants, d'Espagne, Washington et Morales et mesurant trente-trois (33) pieds, neuf (9) pouces et sept (7) lignes de face à la rue des Bons-Enfants, sur cent cinq (105) pieds deux (2) pouces et quatre (4) lignes de profondeur et face à la rue Washington. Le tout, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Nicolas Joy, suivant acte au rapport de Edwin L. Lewis, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 11 mars 1854.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
6 janv—3f Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. ROCHEREAU & CO. vs THOS. FAUCETT & AL.

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 4,940.—En vertu d'un writ de fi fa facias contre Thomas Faucett, à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai MERCREDI, quatre de février 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:—

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Villeré et Robert et la Promenade Carondelet, et désigné par le numéro Six de l'îlet numéro Soixante-six, d'après un plan dressé par Louis Surgi, ci-devant ingénieur civil, daté du 28 février 1839 et déposé au bureau du shérif de cette paroisse.

Le dit terrain mesure, mesure américaine, vingt-trois pieds onze pouces six lignes de face à la rue St-Pierre sur soixante pieds onze pouces cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Terence Firmin Levasseur, suivant acte au rapport de A. J. Lewis, notaire public en cette ville, en date du 30 avril 1872.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
3 ja—3f Shérif de la paroisse d'Orléans.

GIOVANNI DE MARTINI vs. HENRY BEZOU

CINQUIÈME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 5,214.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MERCREDI, quatre février 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Dumaine, des Remparts, Ste-Anne et Bourgogne, et mesurant (le dit terrain) vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Dumaine, trente pieds de largeur derrière, cent quatre-vingt dix pieds sept pouces de profondeur sur la ligne latérale du côté de la rue des Remparts et la même profondeur sur la ligne à l'opposite. Aussi une portion de terre contiguë sur la ligne latérale mentionnée en dernier lieu au terrain sus-décrit, commençant à la distance de cent huit pieds de la rue Dumaine et ayant dix huit pieds sur une ligne parallèle à la dite rue, dix-neuf pieds sur une ligne courant vers le fond et perpendiculaire à la rue Dumaine, de la treize pieds six pouces sur une ligne parallèle à la dite rue, à l'angle de laquelle ligne le terrain décrit en premier lieu commence sa largeur de trente pieds, et de ce dernier point le dit terrain mesure soixante dix pieds sept pouces jusqu'à la ligne du fond. Le tout conformément au plan dressé par C. A. de Arnas, ingénieur civil, daté du 8 mai 1858 et annexé à un acte de même date au rapport de A. Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les bâtisses et améliorations comprennent une spacieuse résidence en briques à deux étages, avec mansardes, couverte en ardoises, portant le No 144 de la rue Dumaine, une bâtisse en briques à deux étages aussi couverte en ardoises, cuisine, dépendances et appartenances, cour pavée, etc.

☞ Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de William M. Richards, suivant acte au rapport du dit notaire Boudousquié, en date du 5 mai 1858.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
3jan—3f Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Barthelemy Beoubay vs. Joseph W. Pearce.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 5,508—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt six (26) de janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet numéro Quatre, borné par les rues Champs-Elysées, Robertson, Villeré et Marigny, désignés par les numéros Seize et Dix-sept, suivant le plan général dressé par le voyer de la ville, le 14 mai 1851, et déposé au bureau de C. Pollock, ci-devant notaire public en cette ville.

Les dits terrains mesurent, chacun, quarante pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur cent vingt pieds de profondeur. Le No Dix-sept forme l'angle des rues Champs-Elysées et Villeré.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
24 déc—3f Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Joseph Bailly vs. Stephen G. Walden.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,447.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai SAMEDI, dix-sept (17) de janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Une certaine portion de terre située au nouveau faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Claiborne, Prosper, Annette et l'Avenue St Bernard, et mesurant, mesure américaine, trente-quatre pieds un pouce et six lignes de face à la rue Annette, sur quatre-vingt dix-sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

La dite portion de terre est formée de la totalité du terrain désigné par le No dix-huit et d'une partie du terrain désigné par le No dix-sept, dans l'îlet No quatre-vingt-huit, suivant plan de Jos. Pilié, ci-devant voyer, daté du 29 d'avril 1838, déposé en l'étude de A. Chiapella, alors notaire public en cette ville, sous le No 67 de son livre de plans.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Stephen Walden, par acte au rapport de Eusèbe Bouny, notaire public en cette ville, en date du 27 juin 1872.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
16déc—3f Shérif de la paroisse d'Orléans.

Elizabeth Kuahn, veuve de George Suthering vs. Léonville Pascal alias Léonville Augustin.

SIXIÈME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 5,439.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai SAMEDI, dix-sept de janvier 1874, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé au faubourg Tremé, faisant partie du terrain désigné par le No Deux, dans l'îlet No. Soixante et onze, suivant le plan général du dit faubourg, et désigné par le No. Quatorze, suivant plan de Voiquin, ci-devant arpenteur, daté du 27 décembre 1835, déposé sous le No. Un, en l'étude de H. Pedesclaux, alors notaire public en cette ville—

Le dit terrain ayant, mesure française, trente-cinq pieds quatre pouces et demi de face à la rue Robertson, sur cent-vingt pieds de profondeur et trente-cinq pieds neuf pouces de largeur derrière. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et appartenant.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Louise Arsène Vitry, par acte au rapport, de Carlisle Pollock, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 2 d'octobre 1839.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
W. P. HARPER,
16déc—3f Shérif de la paroisse d'Orléans.

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15....RUE ROYALE....13 et 15
Entre les rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix, tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
25 déc—1an

Bureaux de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 14 décembre 1873.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Le Conseil de direction a l'honneur de vous présenter le rapport suivant, résumant les opérations de la Société pour l'année écoulée.

Depuis le 1er novembre 1872, le nombre des personnes qui se sont présentées pour solliciter des secours ou être aidées à trouver de l'emploi, a été de:

Hommes..........552
Femmes..........67 — 619

Sur lesquelles ont été placées, tant en ville qu'à la campagne:

Hommes..........247
Femmes..........59 — 306

Le bureau a délivré aux nécessiteux, pour pension et logement, 198 bons, ce qui constitue 198 logements et 396 repas.

Les bons sollicités pour soins médicaux et accordés par les docteurs de la Société, ont été de 44. Les médicaments ont été fournis gratuitement par MM. les pharmaciens Aug. Jas et P. Cusachs.

Les cas d'urgence ont occasionné un débours de $71, délivrés à des veuves, à des vieillards et pour couvrir quelques frais de déplacement de plusieurs solliciteurs.

Le cours d'anglais gratuit a fonctionné régulièrement et continue toujours 3 fois par semaine. Le nombre des élèves inscrits a été de 172, sur lesquels beaucoup ont dû être rayés pour manque d'assiduité au cours sans raison valable; pour cause d'absence, ou par suite d'occupation nouvelle ne leur permettant plus leur liberté aux heures voulues. Toutefois, le nombre des élèves qui suivent ce cours régulièrement est en moyenne de 20 à 25.

En outre de ce qui précède, des services de toute sorte ont été journellement rendus par la Société. Ces services sont de nature trop diverse pour que nous puissions en faire l'énumération. Ils consistent principalement en renseignements fournis, conseils et correspondances faites au profit des émigrants, appui de la Société pour faire entrer des malheureux dans des hôpitaux ou maisons de secours.

Nous ne croyons pas devoir terminer cette revue des services rendus par l'Union Française, sans ajouter quelques mots.

Malgré les difficultés qu'il a fallu vaincre à son début, cette œuvre purement philanthropique, surtout lorsqu'elle opère dans un milieu aussi profondément troublé qu'est la Nouvelle-Orléans, nous croyons pouvoir affirmer que l'Union Française a été à la hauteur du but que ses fondateurs s'étaient proposé. Elle a suffisamment prouvé sa raison d'être en comblant une lacune qui existait dans le domaine de la bienfaisance collective et qui avait frappé plus d'un de nous. Aussi est-ce avec confiance que nous comptons, pour la deuxième année, sur le concours de tous ceux qui savent compatir à l'étranger les premiers pas sont difficiles, bien à l'étranger les premiers pas sont difficiles. Ils ne voudront pas refuser leur obole à notre œuvre si éminemment utile, si éminemment française.

Le Président, H. SALOMON,
Le Trésorier, J. B. SEGUIN.
Le Secrétaire, A. GÉRARD.

Après la lecture du présent rapport, motion est faite et adoptée à l'unanimité de voter des remerciements à MM. Landry, Hava, Durac et de Bausset, docteurs médecins, et à MM. Jas et Cusachs, pharmaciens, pour leurs soins et médicaments gratuits donnés pour compte de la Société.
24déc—4f

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Terrain de prix et amélioré, dans la rue de l'Hôpital.

SUCCESSION DE CORALIE FORTIER.

Deuxième Cour de District de la Paroisse d'Orléans—No 36,053.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureaux, No 46 du Passage de la Bourse—SAMEDI, 10 janvier 1874, à midi, il sera vendu, à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 25 novembre 1873 et signé le 8 décembre 1873, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de Deuxième Cour de District de la paroisse d'Orléans—pour le compte de la susdite succession—

UN CERTAIN TERRAIN, avec toutes les bâtisses et améliorations qui sont dessus, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet compris entre le Chemin du Bayou et les rues Derbigny, Hôpital et Roman. Le dit terrain est désigné par la lettre A, sur un plan dressé par Castaing & Celles, daté du 25 janvier 1873 et déposé à l'étude de A. E. Bienvenu, notaire public, comme plan No 43; il a, au pied américain d'après le dit plan, 28 pieds 10 pouces et davantage s'il y a de face à la rue de l'Hôpital, 79 pieds du côté qui se rapproche le plus de la rue Derbigny, 84 pieds 6 pouces de profondeur de l'autre côté et 4 pieds de large dans le fond.

Termes et Conditions—La moitié comptant, payable sur les lieux, au moment de l'adjudication; le reste à un et deux ans de crédit, l'acquéreur fournis-ant ses billets à un et deux ans, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, portant huit pour cent d'intérêt l'an, de la date à parfait paiement—avec la clause de non aliénando et la clause de cinq pour cent (d'avocat) en cas de procédures judiciaires pour recouvrer le montant des dits billets, en partie ou en totalité. Les taxes de 1873, payables en 1874, seront payées par l'acquéreur outre le montant de l'adjudication. La propriété devra être assurée par l'acquéreur, à ses frais, pour le montant des billets fournis et la police devra être transférée à l'exécuteur testamentaire pour le compte des parties intéressées.

L'acte de vente pardevant James Fahey, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
8 janv—3f

PAR G. DE FERIET & CO.

MEUBLES! MEUBLES!! MEUBLES!!

Tout le contenu d'un des plus beaux hôtels de premier ordre des États-Unis—Vente à l'enchère publique, sans aucune réserve ou limite.

Attention, propriétaires de maisons, d'hôtels et de restaurants!

Meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, en bois de rose, acajou et noyer. — Installations de gaz, linge d'hôtel, verrerie, faïence, etc. etc., etc.

PAR G. DE FERIET & CO—JNO G. MONROE, Encanteur.—Bureaux, No 50 de la rue Royale—JEUDI, 29 janvier 1874, à 10 heures du matin, et les jours suivants, il sera vendu, à l'enchère publique, jusqu'à ce que le tout soit vendu—

TOUT LE CONTENU DE L'HOTEL ST-LOUIS, un des hôtels des États-Unis dont le mobilier a le plus coûté et se compose de:

Magnifiques meubles de salon, de salle à manger et de chambres à coucher, en bois de rose, en acajou et en noyer; verrerie, faïence et plaqué, linge de chambres et de salle à manger, tapis, glaces, etc., etc., etc.

Conditions—Comptant billets du Trésor des États-Unis.

On peut se procurer de catalogues aux bureaux des encanteurs. 27 déc

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.
Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE,
A NUMÉRO SIMPLE.
Gros Lot..........$25,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ÉTAT DE LA LOUISIANE.
(Incorporée le 17 août 1868.)
CHAS. T. HOWARD & CO. Directeurs.

CLASSE A.

Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 24 janvier 1874.

PLAN.

10,000 Billets.......Billets seulement $10

MOITIÉ, QUART ET HUITIÈME EN PROPORTION.

1 lot de	$25,000 est	$25,000
1 lot de	10,000 est	10,000
1 lot de	5,000 est	5,000
40 lots de	500 sont	20,000
200 lots	100 sont	20,000

LOTS D'APPROXIMATION:

9 approximations de $300 chaque pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $25,000 sont..........$2,700

9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont..........1,800

9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont..........900

270 lots s'élevant à..........$85,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les autres neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $25,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10; Demi-Billets, $5; Quarts de Billets, $2 50. Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DÉDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à
CHAS. T. HOWARD & CO.,
LOCK-BOX 692, P. O.,
Nouvelle-Orléans.

Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 7janv—72—1an

AJOURNEMENT!

Quatrième Grand Concert Tombola
Au profit de la
Bibliothèque Publique du Kentucky
PLUS D'UN MILLION EN BANQUE!!

SUCCÈS ASSURÉ!

CERTITUDE D'UN TIRAGE COMPLET
Mardi, 31 Mars prochain.

Afin de répondre au désir et à l'attente du public et des détenteurs de billets, touchant le paiement en plein des magnifiques primes annoncées pour le Quatrième Grand Concert Tombola au profit de la Bibliothèque Publique du Kentucky, la direction a résolu de remettre le Concert et le Tirage au

MARDI, 31 MARS 1874.

Elle a déjà reçu
Plus d'un Million de Piastres

Et encore les remises de beaucoup de ses agents.

On ne doute pas que tous les billets ne soient vendus avant le tirage, mais qu'ils soient ou ne soient pas tous vendus, le Concert et le tirage auront positivement lieu au jour fixé ci-dessus, et s'il reste des billets invendus, ils seront annulés et les lots seront réduits proportionnellement.

60,000 Billets seulement
ont été émis, et il n'y a que
12,000 LOTS GAGNANTS,
s'élevant à
$1,500,000.

Les billets sont divisés par coupons, en dixièmes, les parties fractionnaires seront représentées au tirage comme le sont les billets entiers.

Liste des Lots:

UN GROS LOT DE	$250,000
UN GROS LOT DE	100,000
UN GROS LOT DE	50,000
UN GROS LOT DE	25,000
UN GROS LOT DE	17,500
10 LOTS DE $10,000	100,000
30 LOTS DE 5,000	150,000
50 LOTS DE 1,000	50,000
80 LOTS DE 500	40,000
100 LOTS DE 400	40,000
150 LOTS DE 300	45,000
250 LOTS DE 200	50,000
325 LOTS DE 100	32,500
11,000 LOTS DE 50	550,000

Total, 12,000 lots gagnants s'élevant à..........$1,500,000

Les chances pour les lots gagnants sont dans la proportion de un à cinq.

PRIX DES BILLETS:

Billets entiers, $50; moitié de billets, $25; Dixièmes, $5 le coupon; Onze billets entiers, $500; 22 demi-billets, $1,000; 113 billets entiers, $5,000; 227 billets entiers, $10,000. Aucun escompte n'est accordé pour moins de $500 de billets.

Le quatrième grand concert sera dirigé, sous tous les rapports, comme l'ont été les trois premiers, et l'on pourra trouver tous les renseignements dans les circulaires qui seront expédiées de ce bureau, libres de port, à tous ceux qui en feront la demande.

On s'occupera des commandes de billets et des demandes d'agence dans l'ordre où elles auront été reçues, et la Direction espère qu'elles seront envoyées promptement afin qu'il n'y ait de part ni d'autre ni désappointement ni temps perdu. Des conditions libérales seront faites à ceux qui achètent pour revendre. Tous les agents sont formellement requis de régler leurs comptes et de renvoyer les billets invendus pour le 20 mars.

THOS. E. BRAMLETTE,
Agent de la Bibliothèque Publique du Kentucky et Directeur du Grand Concert Tombola, Bâtisse de la Bibliothèque Publique, Louisville, Kentucky. 20 déc—1m—D&J

The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
Bureaux: rue St-Pierre No 5
(Bâtisse Pontalba)

Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.

R. M. DAVIS, Président,
A. SOCOLA, Vice-Président,
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance:

A. Socola,	Jos. Mizzi,
N. A. Llambias.	Ernest Pragst,
	B. Saloy,

Directeurs:

R. M. Davis,	A. Haber,
A. Socola,	B. Dumestre,
J. Sambola,	B. Cambon,
J. K. Gourdain,	P. H. Monsseaux,
N. A. Llambias,	Ernest Pragst,
Jos. David,	V. Battalora,
P. Janfroid,	B. Saloy,
J. J. Reiss,	J. B. Solari,
D. Hughes,	J. Newhauser
P. Sancho,	Jos. Mizzi,
H. Manuel,	M. Draskovich.
M. Berwin,	

11 juin—1tD

VENTES A L'ENCAN

PAR HOFFMAN, MARKS & Co

Linge fin et ordinaire.
Chapeaux laine et brush.
—Et—
Un grand choix de Chemises, Caleçons et Lingerie de messieurs.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—A. LEVY, encanteur.—Salle de vente, No 38 de la rue de Chartres—JEUDI, 8 janvier, à midi, il sera vendu

Un beau choix de linge de mode et de saison, formant un assortiment régulier d'articles pour hommes, jeunes gens et jeunes garçons—Articles fins, ordinaires et de saison.

—Également—

Un grand assortiment de jolies chemises laine, casimir, molleton, flanelle, Rob Roy et coton—consignation qui doit être vendue au plus haut enchérisseur, sans réserve ni limite.

—Et—

150 douzaines chapeaux laine, feutre et brush.
8 janv

PAR E. ROGER & CO.

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, 400 douzaines Souliers de Philadelphie.

PAR E. ROGER & CO—Hy. Samory, Encanteur—JEUDI, le 8 janvier 1874, à 10 heures du matin, il sera vendu, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue Decatur (anciennement Vieille-Levée)

600 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, Comprenant un bel assortiment reçu par les derniers arrivages du Nord et bien convenable pour le commerce de la ville et celui de la campagne.

300 douzaines Souliers de Philadelphie, Pour dames, demoiselles et enfants, convenables pour le détail de la ville.

L'attention des acheteurs de la ville et de la campagne est appelée sur cette vente qui sera sans réserve.

Conditions à la vente. 7janv

PAR S. GUINAULT.

Petite Propriété au Faubourg Tremé, No 404½.

PAR S. GUINAULT, Encanteur—Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 10 janvier 1874, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale—

Un lot de terre, mesurant 18 pieds de face à la rue Ste Anne, sur une profondeur moyenne de 78 pieds 0 pouces entre les rues Johnson et Galvez. Ensemble, une maison de deux chambres à feu; cuisine touchant à la maison, citerne, etc. Voir le plan à la Bourse.

Conditions—Moitié comptant et le reste à un an de crédit en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt de date.

Acte de vente pardevant Jh Cavillier, notaire public, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes de 1873. L'acquéreur se soumettant aux clauses pénales d'usage. 4janv

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

RAPPORT ANNUEL—1873.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de présenter aux sociétaires le résumé de ses travaux expirant le 30 novembre 1873:

Rapport du Trésorier.

La balance en caisse, au 24 novembre 1872, était de		$1,823 11
Encaissé depuis cette époque:		
Pour quotités d'admissions, reçues du Collecteur	$14,074 00	
Reçu comme don de Société	100 00	
Reçu, pour deux scripts d'assurance	18 00	
Reçu, provenant de la vente d'un vieux poêle	2 00	$14,193 00
Total des recettes		$16,016 11
A déduire pour les dépenses pendant le même temps:		
Payé, pour assurance de l'Asile et son contenu	$131 76	
Payé, au Gardien de l'Asile, pour soins donnés aux malades, leur nourriture, celle des pensionnaires, ses appointements, et pour blanchissage	3,228 45	
Payé aux Médecins leurs honoraires	1,100 05	
Payé aux Pharmaciens	1,172 27	
Payé au Secrétaire	300 00	
Payé, pour annonces, registres, frais de bureau	350 45	
Payé au Collecteur, sa commission	1,120 25	
Payé, pour 402 bons de secours	2,040 00	
Payé, pour réparations à l'Asile et aux tombeaux	1,779 31	
Payé, pour différents ustensiles de cuisine	195 47	
Payé, pour lingerie, confection de sommiers, etc.	574 25	
Payé, pour provisions diverses	376 58	
Payé, pour Water Works et gaz	334 60	
Payé, pour charbon et bois	213 00	
Payé, pour funérailles	612 00	
Payé, pour remboursements d'admissions	20 00	$13,974 45
Balance en caisse ce jour		$2,041 66

Caisse de Bienfaisance.

Cette caisse, fondée pour permettre à nos compatriotes, dont les moyens pécuniaires sont trop restreints d'entrer dans notre Société, a été ouverte par la souscription de 61 membres honoraires, ayant fourni à cet effet la somme de..........$732 00

A laquelle il convient d'ajouter, comme produit net du bal donné par la Société..........718 20

Total..........$1450 20

A déduire pour 52 admissions à 11 $ ont été payées au trésor dans la caisse de la mutualité..........572 00

Restant à la caisse de bienfaisance..........$878 20

Avoir de la Société:

L'Asile et ses dépendances, les différents tombeaux au terrain au Cimetière St-Louis, 2ème District, s'élèvent à environ..........$67,510

L'estimation des meubles, lingerie, ustensiles de cuisine, la pharmacie, ses accessoires et les médicaments..........4,829 00

Représentant un total de..........$72,339 00

Sur lequel il est encore dû par la Société, 3 actions, soit..........600 00

Actif net..........$71,750 00

Rapport du Comité d'Admission.

La Société se composait, en novembre 1872, de	1,160 membres
Parmi lesquels en ce nombre:	
Décédés dans l'Asile	10
Décédés à domicile	11
Démissionnaires	16
Rayés aux assemblées générales	143
Restant de l'ancien effectif	971 membres
Reçus depuis la même époque	217
Donnant l'effectif actuel de	1,188
Classés ainsi qu'il suit:	
Pensionnaires à l'Asile	5
Anciens membres honoraires	2
Sociétaires suspendus, comptant à l'effectif	18
Fils de Sociétaires payant ½ quotités	6
Veuves de Sociétaires	48
Membres actifs	1,096 total égal 1,188

Service Médical.

Le rapport du Dr. Tousire constate qu'il a assisté à l'Asile 230 sociétaires qui y sont restés 1,800 jours donnant environ 13 journées par malade; de plus, ses rapports mensuels établissent qu'il a fait à domicile 1,346 visites dans le 2ème District; ceux des Docteurs Escoubas, de Roaldès et d'Aquin accusent 859 visites pour les 1er et 4ème Districts; enfin, le 2ème District, confié à M. A. de Roaldès, a nécessité 74 visites.

Les rapports du Comité de Surveillance, composé à tour de rôle par quinzaine des membres du Conseil, n'ont dénoncé aucune plainte contre le service administratif ou médical ou intérieur.

Le Service administratif, pour l'année 1874, se compose ainsi qu'il suit, d'après le procès-verbal d'élection du 30 novembre:

MM. Jn Giroux, Président, 72, rue Dumaine.
F. Tujague, Vice-Président, 14, rue Chartres.
J. L. Revol, Trésorier, rue de Chartres, 210.
J. Schweitzer, 166, Royale, } Formant le comité de finances.
A. Paris, 86, Bourgogne, }
J. Leblanc, 265, Vieille-Levée.
J. Senac, 17, Ste Anne, } Formant le comité de secours.
J. Manand, enc. Poydras et Remparts,
E. Braquet, 85, au Marché Poydras,
M. Borie, 172, rue d'Orléans,
M. C. Rouyer, enc. Toulouse et Chartres, } Comité d'admission.
J. Rivard, 113, rue St-Pierre,

Messieurs les Sociétaires sont informés des nominations suivantes:

Secrétaire—A. Barbier, 342, Robertson.
Collecteur—P. P. Chabert, 534, rue de Chartres.
Gardien de l'Asile—P. Dufaut.
Médecins—Pour l'Asile et le 2ème District: Dr. J. Tousire, rue Dumaine, 142;
Pour le 1er et le 4ème Districts: Dr. H. d'Aquin, 195, Villeré;
Pour le 3ème District: Dr. A. de Roaldès, 249, Remparts.

Les Pharmaciens restent les mêmes que pour l'année dernière, en y ajoutant, cependant, M. Henry Menage, encoignure Johnson et Bayou.

Nouvelle-Orléans, 18 décembre 1873.
Ordre du Président. Le Secrétaire,
A. BARBIER

La Banque du Peuple de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 2 janvier 1874.

A une réunion du Bureau des Directeurs de cette Banque, tenue aujourd'hui, la publication de l'état de situation qui suit a été ordonnée.
N. LANDRY, Caissier.

ÉTAT DE SITUATION

De l'Actif et du Passif de la Banque du Peuple de la Nlle-Orléans, à la fermeture des affaires, le 31 décembre 1873.

— ACTIF —

Prêts et Escomptes		$322,216 67
Dû par les banques éloignées		8,199 53
Stock du Marine Dry Dock Co.		598 37
Compte d'Améliorations		7,148 25
Argent en caisse		302,475 65
		$641,638 47

— PASSIF —

Capital—Actions		$300,000 00
Dépôts en billets de circulation	$331,014 16	
Dépôts en or	2,791 19	333 805 35
Dividendes non payés		2,252 00
		$636,057 35

2janv—1f

Sun Mutual Insurance Company
61 CAMP STREET.

Capital payé..........$500,000
Actif à sa valeur au comptant..........$59,000

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.

Dividendes sur les primes participantes de l'année 1873, payés comptant, TRENTE POUR CENT.

Cette ancienne et bonne compagnie émet des polices sur les RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIÈRES aux taux les plus bas. Elle règle promptement toutes les pertes et conditions les plus favorables.

DIRECTEURS:

John G. Gaines,	G. M. Bayly,
E. J. Hart,	James Byrnes,
Henry Renshaw,	J. L. Harris,
Hugh Wilson,	Lionel C. Levy,
B. Rosoe,	W. B. Schmidt,
I. N. Marks,	L. Alcus,
Charles Macready	E. B. Wheelock,
W. E. Seymour,	H. Joseph,
Richard Flower,	R. T. Torian,
J. Weis,	Scott McGhee,
R. W. Taylor,	George Jonas,
J. C. Morris.	Isaac L. Hass.

JAMES I. DAY, Président.
HORACE CARPENTER, Secrétaire.
3 août—3m